

**ADM03RB : ADMINISTRATION – OPTION : GESTIONNAIRE DE
L’HÔTELLERIE ET DU TOURISME
(24 MOIS)**

Version révisée le 13.01.2017

I. DESCRIPTION ET OBJECTIFS DU PROGRAMME

Ce programme professionnel aborde les multiples facettes du tourisme - produits et services, clientèles, projets de développement, événements, etc. - sous l'angle de la gestion. La formation permet d'analyser les problématiques du secteur touristique canadien et international et de gérer des entreprises de services touristiques, dont les établissements hôteliers et de restauration, en visant des objectifs de qualité, d'efficacité et de productivité.

Au terme de ses études, l'étudiant pourra devenir un gestionnaire de l'industrie touristique et des diverses agences ou entreprises qui y sont reliées. Il sera capable d'analyser et de proposer des mesures afin d'améliorer les attraits récréatifs d'un site, d'une région ou d'un État comme les moyens de transport, l'hébergement, la restauration, l'accueil, l'animation, le voyage, l'offre de produits, etc. Ses compétences engloberont aussi des activités telles que les festivals, les événements socioculturels, les activités de plein air, l'essor des circuits récréatifs, le développement du tourisme d'affaires et d'agrément.

À la fin du programme, vous serez en mesure de :

- intervenir dans le secteur événementiel en tenant compte des besoins et des caractéristiques de la clientèle et du type d'événement;
- occuper un poste de direction dans des établissements hôteliers et des entreprises de restauration de tous les niveaux.
- maîtriser les processus opérationnels, relationnels et financiers reliés à la gestion des services hôteliers et de restauration.

II. PERSPECTIVES D'EMPLOI

Les perspectives sont excellentes pour les diplômés de ce programme et une bonne connaissance de l'anglais commercial vous ouvre les portes du monde entier. Les possibilités d'emploi peuvent comprendre:

- Coordonnateur d'événements;
- Gestionnaire de centre de villégiature;
- Gestionnaire d'hôtel ou de casino ou de restaurant;
- Planificateur d'événements spéciaux;
- Organisateur de conférences.

Les employeurs des diplômés au Canada sont notamment les entreprises en organisations d'événements, les maisons de production, les agences de communications, les municipalités.

III. SALAIRES ET STATISTIQUES D'EMPLOYABILITÉ

Selon le site web officiel du Ministère de l'Emploi du Québec (Emploi Québec), les coordonnateur/coordonnatrice d'événements spéciaux (CNP 5241) perçoivent des salaires allant de 13.00\$ de l'heure à 28.57\$ de l'heure. Le salaire minimum en vigueur au Québec est de 10.75\$ de l'heure depuis le 31 mai 2016.

IV. LISTE DES COURS

Modules Obligatoires	Théorie	Pratique	Stage
Module préparatoire Informatique	70h		
1. Anglais commercial	300h		
2. Relations humaines et service à la clientèle	40h		
3. L'Internet et le tourisme	20h		
4. Vente de produits touristiques	30h		
5. Géographie mondiale et attractions mondiales	80h		
6. Vente et marketing	70h		
7. Directeur et coordonnateur d'événements spéciaux	65h		
8. Centre de villégiature	75h		
9. Hôtellerie	100h		
10. Stages en réception hôtelière			70h
11. Restauration	75h		
12. Stage en restauration			35h
13. Gestion de casino	30h		
14. Stage			140h
Module Perfectionnement			
15. Techniques de recherche d'emploi	30h(*)		
16. Réussir son démarrage d'entreprise	30h(*)		
17. Droit commercial et du travail	210h(*)		
TOTAL	955h		245h

(*) Cours non crédité

Les cours obligatoires sont dispensés entièrement en français mais une connaissance de base en anglais est requise. Les cours du module de perfectionnement sont dispensés exclusivement par des professionnels expérimentés exerçant au Togo.

V. POURQUOI CHOISIR CANADIAN HIGH SCHOOL ?

- Un stage en entreprise au Togo à la fin de votre formation;
- L'accès à tous les services en ligne du Canadian High School (Moodle, etc.);
- Une expertise reconnue au Robertson College dans le domaine du tourisme depuis 1911.
- Des enseignants canadiens mais aussi des locaux formés à la pédagogie canadienne par nos partenaires qui sont des professionnels de l'enseignement;

- Obtenir un diplôme permettant de travailler en toute confiance à la fois au Togo et ailleurs dans le monde;
- Bénéficier d'un service exclusif d'orientation et de coaching en employabilité et en entrepreneuriat.

VI. CALENDRIER DES ÉTUDES

L'année académique est divisée en deux sessions d'une durée de quatre (04) mois chacune. Les cours sont donnés à raison de 15 à 30 heures par semaine incluant les travaux pratiques.

SESSION	ANNÉE	DURÉE	MODULES
Session Intensive Préparatoire (Avril à juin)	0	3 mois	Modules 0, 1 (370 heures) soit 30 h/semaine
Juillet à août	0	Aucune offre de cours	
Session 1 (Septembre à décembre)	0	4 mois	Modules 2 à 6 (240 heures) soit 18 h/semaine
Session 2 (Janvier à avril)	1	4 mois	Modules 7 à 9 (240 heures) soit 18h/semaine
Mai à juin	1	Aucune offre de cours	
Session 3 (Septembre à décembre)	1	4 mois	Modules 10 à 13 (180 heures) soit 15 h/semaine
Session 4 (Janvier à avril)	2	4 mois	Module 14 (140 heures) soit 1 à 3 mois de stage
Mai à juin	2	Aucune offre de cours	
Session 5 (Septembre à Décembre)	2	4 mois	Module 17 (210 heures) soit 15h/semaine
Session Finale (Janvier)	3	1 mois	Modules 15 et 16 (60 heures) soit 15 h/semaine
TOTAL		24 mois	1470 heures

VII. FRAIS DE SCOLARITÉ

Nos frais couvrent deux catégories distinctes :

- 1) Les frais annuels d'inscription et de réinscription de 125 000 FCFA payables une fois par année civile donnant droit au renouvellement de la carte canadienne d'étudiant; ET
- 2) Les frais de formation pédagogique d'un montant fixe de 125 000 FCFA/mois soit :
 - 375 000 FCFA (pour la session préparatoire de 3 mois) et de
 - 500 000 FCFA (pour la session normale de 4 mois)

Ces frais sont payables en début du mois ou de session. L'étudiant peut choisir de payer à l'avance la totalité des frais d'une année mais sera facturé uniquement par mois et par session.